

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS. Un an.....50cts. Six mois.....25cts.

L'abonnement est strictement payable d'avance.

L'ETOILE DU NORD



D'un éclat vif et doux Mais ses bienfaits publics

Mon œil la voit briller. Qui les peut calculer ?

Journal Hebdomadaire,--Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie

ANNONCES.

1ère insertions par ligne.....10cts. Insertions subséquentes.....5cts

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

Bureau et Atelier : Rue Manseau

Propriétaire et Administrateur, Albert Gervais.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

Grand Roman de Cap et d'épée.

LE BOSSU

Ou le Petit Parisien Lagardère Par PAUL FEVAL.

SIXIÈME PARTIE

LE TEMOIGNAGE DE MORT.

IX

Le mort parle.

La voix de Lagardère sonna soudainement parmi la muette émotion de toute cette assemblée; il reprit :

—Dieu a mis vingt ans à déchirer le voile... Dieu ne voulait pas que la voix du vengeur s'élevât dans la solitude... Dieu a rassemblé ici les premiers du royaume, présidés par le chef de l'Etat; c'est l'heure...

Nevers était auprès de moi la nuit du meurtre... C'était avant la bataille... une minute avant... Déjà il voyait luire dans l'ombre les épées des assassins qui rampaient de l'autre côté du pont... Il fit sa prière... puis, sur cette feuille qui est là... de sa main trempée dans sa veine ouverte, il traça trois lignes qui disaient d'avance le crime accompli et le nom de l'assassin...

Les dents de Gonzague claquèrent dans sa bouche.

Il recula jusqu'au bout de la table, et ses mains crispées semblaient vouloir broyer cette enveloppe qui désormais le brûlait.

Arrivé près du dernier flambeau, il le souleva et l'abaissa par trois fois, sans tourner les yeux du côté de Lagardère.

C'était le signe convenu avec ses affidés.

—Voyez ! dit cependant le cardinal de Bisay à l'oreille de M. de Mortemart, il perd la tête !

Nul autre ne parla. Toutes les respirations étaient suspendues.

—Le nom est là ! continua Lagardère, dont les mains garottées se soulevaient ensemble pour designer le parchemin; le vrai nom... en toutes lettres... Briez l'enveloppe et le mort va parler !

Gonzague, les yeux égarés, le front baigné de sueur, jeta vers le tribunal un regard farouche.

Bonivet et ses deux gardes le maugrérent. Il tourna le dos au flambeau, et sa main tremblante chercha la flamme par derrière.

L'enveloppe prit feu.

Lagardère, au lieu de le dénoncer, disait :

—Lisez !... tout haut... Qu'on sache si le nom de l'assassin est le mien ou le vôtre !

Il brûle l'enveloppe / s'écria Villeroy, qui entendit le parchemin pétiller.

Ce ne fut qu'une grande clameur quand Bonivet et les deux gardes se retournèrent.

—Il a brûlé l'enveloppe... l'enveloppe qui contenait le nom de l'assassin.

Le régent s'élança.

Lagardère, montrant le parchemin dont les débris flambaient à terre, dit :

—Le mort a parlé !

—Qu'y avait-il écrit ? demanda le régent, dont l'émotion était au comble. Dis vite, ou te croira, car cet homme vient de se perdre.

—Il n'y avait rien ! répondit Lagardère.

Puis, au milieu de la stupeur générale :

Rien ! répéta-t-il d'une voix éclatante, rien, entendez-vous, monsieur de Gonzague ?... J'ai agi de ruse, et votre conscience bourrelée a trébuché dans le piège... Vous avez brûlé ce parchemin dont je vous menaçais comme d'un témoignage... votre nom n'était pas là... mais vous venez de l'y écrire vous-même en gros caractères... C'est la voix du mort, cela : le mort a parlé.

—Le mort a parlé, répéta l'assemblée sourdement.

—En essayant de détruire cette preuve, dit M. de Villeroy, le meurtrier s'est trahi.

—Il y a aveu du coupable ! prononça comme malgré lui le président de Lamignon; l'arrêt de la chambre ardente peut être cassé.

Jusqu'alors le régent, suffoqué par l'indignation, avait gardé le silence.

Tout à coup il s'écria :

—Assassin !... assassin !... Qu'on arrête cet homme !

Plus prompt que la pensée, Gonzague dégaina. D'un bond, il passa devant le régent, et planta une furieuse botte dans la poitrine de Lagardère, qui chancela en poussant un cri. La princesse se le prit dans ses bras.

—Tu ne jouiras pas de ta victoire / rina Gonzague, hérissé comme un taureau pris de rage.

Il se détourna, passa sur le corps de Bonivet et, faisant volte-face, arrêta les gardes qui foudroyaient sur lui. Tout en se défendant, il reculait pressé à la fois par dix épées.

Les gardes gagnaient du terrain. Au moment où ils croyaient le tenir écoulé contre la draperie, celle-ci, s'ouvrit tout à coup, et Gonzague disparut comme si le sol s'était abîmé dans une trappe.

On entendit le bruit d'un verrou tiré au dehors.

Ce fut Lagardère qui attaqua le premier la porte. Il la connaissait pour s'en être servi le jour de la première assemblée de famille.

Lagardère avait désormais les mains libres. Le coup d'épée donné traf récemment par Gonzague avait tranché le lien qui retenait ses mains, et ne lui avait fait qu'une légère blessure.

La porte était fermée solidement.

Comme le régent ordonnait de poursuivre le fugitif, une voix brisée s'éleva au fond de la salle.

—Au secours ! au secours ! disait-elle. Dona Cruz, chevelée et les habits en désordre, vint tomber aux pieds de la princesse.

—Ma fille ! s'écria celle-ci ; ma heure est arrivée à ma fille !...

—Des hommes... dans le cimetière... et la gitana qui perdait le souffle... Ils forcent la porte de l'église... Ils vont l'enlever !...

Tout était tumulte dans la grand-salle, mais une voix domina le bruit comme un son de clairon.

C'était Lagardère qui disait :

—Une épée ! une épée !

Le régent dégaina la sienne et la lui mit dans la main.

—Merci, monseigneur, dit Henri ; et maintenant ouvrez la fenêtre ; criez à vos gens qu'ils n'essayent pas de m'arrêter, car l'assassin a de l'avance sur moi, et malheur à qui me barrera le pas !

Il baisa l'épée, la brandit au-dessus de sa tête, et disparut comme un éclair.

AMENDE HONORABLE.

Les exécutions nocturnes qui avaient lieu derrière les murailles de la Bastille n'étaient pas nécessairement des exécutions secrètes. Tout au plus pourrait-on dire qu'elles n'étaient point publiques.

La Bastille devait encore cacher, ce soir, l'agonie du meurtrier de Nevers,

condamné par la chambre ardente du châtelet, mais tout n'était pas perdu : l'amende honorable au tombeau de la victime et le poing coupé par le glaive du bourreau valaient bien encore quelque chose.

Le glaive de la Sainte-Chapelle avait mis en rumeur tous les bas quartiers de la ville. Les nouvelles n'avaient point pour se répandre les mêmes canons qu'aujourd'hui ; mais, par cela même on était plus avide de voir et de savoir. En un clin d'œil, les abords du Châtelet et du Palais furent encombrés. Quand le cortège sortit par la porte Cosson, ouverte dans l'axe de la rue Saint-Denis, dix mille curieux formaient déjà la haie.

Personne dans cette foule ne connaissait le chevalier Henri de Lagardère. Ordinairement, il se trouvait toujours bien dans la cohue quelqu'un pour mettre un nom sur le visage du patient ; ici, c'était une ignorance complète. Mais l'ignorance, dans ce cas, n'empêche pas de parler ; au contraire, elle ouvre le champ libre aux hypothèses.

Pour un nom qu'on ne savait pas, on trouva cent noms. Les suppositions se choquèrent. En quelques minutes, toutes les crimes politiques et autres passèrent sur la tête de ce beau soldat, qui marchait les mains liées, à côté de son confesseur dominicain, entre quatre gardes du Châtelet, l'épée nue.

Le dominicain, visage hâve, regard de feu, lui montrait le ciel à l'aide son crucifix d'airain, qu'il brandissait comme un glaive.

Devant et derrière chevauchaient des archers de la prévôté.

Et dans la foule on entendait ça et là :

—Il vint d'Espagne, où la reine lui avait compté mille quatre-vingt pistoles pour venir intriquer en France.

—Oh ! oh ! il a l'air d'écouter assez bien le père.

—Voyez, madame Duduit, quelle perruque on ferait avec ces beaux cheveux blonds ?

Quand le cortège passa au coin de la rue de la Ferronnerie, on entendit un cri aigu, poussé par un chœur de voix de femmes. La rue de la Ferronnerie continuait la rue Saint-Honoré ; madame Balahaut, madame Durand, madame Gatchard et toutes nos commères de la rue du Chantre n'avaient eu qu'à suivre le pave pour venir jusque-là.

Elle reconnuent toutes en même temps le ci-leur mystérieux, le maître de dame Françoise et du petit Jean-Marie Bernicou.

—Hem ! s'écria madame Balahaut, vous avais-je dit que ça finirait mal !

—Nous aurions dû le dénoncer tout de suite, reprit la Gatchard, puisqu'on ne pouvait pas savoir ce qui se passait chez lui.

—A-t-il air effronté, Seigneur Dieu ! fit la Durand.

Les autres parlèrent du petit bossu et de la belle jeune fille qui chantait à sa fenêtre.

Et toutes, dans la sincérité de leurs bonnes âmes :

—On peut dire que celui-là ne l'a pas volé !

La foule ne pouvait pas beaucoup précéder le cortège, parce qu'on ignorait le lieu de sa destination. Archers et gardes étaient muets. De tous temps le plaisir de ces utiles fonctionnaires a été de faire le désespoir des cohues par leur importante et grave discrétion.

Tant qu'on n'eût pas dépassé les halles, les habiles crurent que le patient allait au quartier des Innocents, où était le pilori. Mais les halles furent dépassées.

La tête du cortège suivit la rue

Saint-Denis, et ne tourna qu'au coin de la petite rue Saint-Magloire.

Les plus avancés virent alors deux torches allumées à l'entrée du cimetière, et les conjectures d'aller leur train.

Mais les conjectures s'arrêtèrent bientôt devant un incident que nos lecteurs connaissent : un ordre du régent mandait le condamné en la grande salle de l'hôtel de Nevers.

Le cortège entra tout entier dans la cour de l'hôtel.

La foule prit position dans la rue Saint-Magloire et attendit.

L'église Saint-Magloire, ancienne chapelle du couvent de ce nom, était devenue paroisse depuis un siècle et demi. C'était une nef de peu d'étendue assise au milieu du plus grand cimetière de Paris.

Un mur régnait autour du cimetière, qui avait trois entrées : la principale, rue Saint-Magloire ; la seconde, rue des deux-Eglises, la troisième, dans un cul-de-sac sans nom, qui revenait vers la rue Saint-Magloire, derrière l'église, et sur lequel donnait la Folie-Gonzague.

Il avait en outre une brèche, par où passait la procession des reliques de saint Gervais.

Depuis quelques années déjà, on n'enterrait plus autour de l'église. Le comble des morts s'en allait hors Paris. Quatre ou cinq grandes familles seulement conservaient leurs sépultures au cimetière Saint-Magloire, et notamment les Nevers, dont la chapelle funéraire était un fief.

Nous avons dit que cette chapelle s'élevait à quelque distance de l'église. Elle était entourée de grands arbres, et le plus court chemin pour y arriver était la rue Saint-Magloire.

C'était environ vingt minutes après l'entrée du cortège dans la cour de l'hôtel de Gonzague. La nuit était complète et profonde dans le cimetière, d'où l'on apercevait à la fois les fenêtres baillonnées éclairées de la grande salle de Nevers et les croix de l'église, derrière lesquelles une lueur faible se montrait.

Les murmures de la foule entassée dans la rue arrivaient par bouffées.

A droite de la chapelle sépulcrale, il y avait un terrain vague planté d'arbres fanébrés qui avaient grandi et foisonné. Cela ressemblait à un taillis, ou mieux à un de ces jardins abandonnés qui, au bout de quelques années, prennent la tournure d'une forêt vierge.

Les affidés du prince de Gonzague attendaient là.

Dans le cul-de-sac ouvert sur la rue des Deux-Eglises, des chevaux tout préparés attendaient aussi.

Navailles avait la tête entre ses mains ; Nocé et Choisy s'adossaient au même cyprès. Oriol, assis sur une touffe d'herbe, poussait de gros soupirs.

Peyrolles, Montaubert et Taranne causaient à voix basse.

C'étaient les trois âmes damnées ; pas plus dévoués que les autres, mais plus compromis.

Nous ne surprendrons personne en disant que les amis de M. de Gonzague avaient agité hautement, depuis qu'ils étaient là, la question de savoir si la désertion était possible.

Tous, du premier au dernier, avaient rompu, dans leur cœur, le lien qui les retenait au maître.

Mais tous espéraient encore en son appui, et tous craignaient sa vengeance.

Ils savaient que contre eux Gonzague serait sans pitié.

Il est certain que s'ils eussent cru Gonzague perdu, leur fraction n'aurait pas été longue.

Le baron de Batz, qui s'était coulé le long des murs jusqu'aux abords de l'hôtel, avait rapporté que le cortège s'était

arrêté et que la foule encombrait la rue.

Que voulait dire cela ? Cette prétendue amende honorable au tombeau de Nevers était-elle une invention de Gonzague ?

L'heure passait ; l'horloge de Saint-Magloire avait sonné déjà depuis plusieurs minutes les trois quarts de neuf heures. A neuf heures, la tête de Lagardère devait tomber dans le préau de la Bastille.

Peyrolles, Montaubert et Taranne ne perdaient pas de vue les fenêtres de la grande salle, une surtout où brillait une lumière isolée auprès de laquelle se profilait la haute stature du prince.

A quelques pas de là, derrière la porte septentrionale de l'église Saint-Magloire, un autre groupe se tenait. Le confesseur de madame la princesse de Gonzague avait gagné l'autel. Aurore, toujours à genoux, semblait une de ces douces statues d'anges qui se prosternent au chevet des tombes. Cocardasse et Passepoil, immobiles, restaient debout, l'épée nue à la main, aux deux côtés de la porte ; Chaverny et dona Cruz causaient à voix basse.

Une ou deux fois, Cocardasse et Passepoil avaient cru ouïr des bruits suspects dans le cimetière. Ils avaient bonne vue l'un et l'autre, et pourtant leurs yeux collés au guichet grillé n'avaient pu rien apercevoir.

La chapelle funèbre les séparait de l'embuscade. La lampe perpétuelle qui brûlait devant le tombeau du dernier duc de Nevers éclairait l'intérieur de la voûte, et plongeait dans une obscurité plus profonde les objets environnants.

Tout à coup, cependant, nos deux braves tressaillèrent. Chaverny et dona Cruz cessèrent de parler.

—Marie, mère de Dieu ! prononça distinctement Aurore, ay-z pitié de lui ! Un bruit de rature inexplicable, mais tout proche, avait éveillé les oreilles attentives.

C'est que, dans le fourré, notre embuscade tout entière venait de se mouvoir.

Peyrolles, les yeux fixés sur la croisée de la grande salle, avait dit :

—Attention, mes-sieurs ! Et chacun avait vu la lumière isolée s'élever par trois fois, par trois fois s'abaisser.

C'était le signal d'attaquer la porte de l'église. On ne pouvait, à ce sujet, garder aucun doute, et pourtant il y eut une grave hésitation parmi les fidèles. Ils n'avaient pas cru à la possibilité de la crise dont le signal était le symptôme. Le signal une fois fait, ils ne croyaient point encore à la nécessité qu'il y avait eu de le faire.

Gonzague jouait avec eux, Gonzague voulait river la chaîne qui pendait à leur cou.

Cette opinion, qui grandissait pour eux Gonzague à l'heure même de sa chute avouée, fut cause qu'ils se déterminèrent à obéir.

—Après tout, dit Navailles, ce n'est qu'un enlèvement.

—Et nos chevaux sont à deux pas, ajouta Nocé.

—Pour une bagarre, reprit Choisy, on ne perd pas sa qualité...

En avant / s'écria Taranne, il faut que monseigneur trouve la besogne faite.

Montaubert et Taranne avaient chacun un fort levier de fer. La troupe entière s'élança. Navailles en avant, Oriol derrière. Au premier effort des pinces, la porte pacifique céda.

Mais un second rempart était derrière : trois épées nues.

(A continuer.)

Le commerce à Joliette.

Quel dur hiver nous avons eu ! La neige s'éleva à une hauteur inépuisable depuis longtemps ; les édifices semblent vouloir disparaître sous ces blancs amas entassés comme des montagnes.

La route des piétons est bordée de blanches murailles qui nous déroberaient la vue des maisons ; les chemins sont encombrés et rendent difficiles les communications.

Il est à craindre des inondations, si cette immense quantité de neige vient à fondre dans un court espace de temps. Les paroisses situées près des fleuves auront à déplorer peut-être de tristes accidents qui amènent presque toujours la crue des eaux.

Le commerce cette année, par suite de ces terribles bourrasques que nous avons eues si souvent, a souffert ; a eu de rudes épreuves, et a rencontré de grands obstacles. Tout a semblé conspirer contre lui, pour diminuer son action ; les communications rendues impossibles par de fortes et fréquentes tempêtes de neige, qui obstruaient toutes les voies, et par suite, notre marché désert, la rareté des étrangers, étaient l'aliment essentiel à son action et l'avaient dans une cruelle attente les marchands de la cité. Malgré ce grand ralentissement dans les affaires, les gens de commerce de notre ville ont tenu bon. C'est une preuve en faveur de leur économie et de leur sage administration.

Une chose qui étonne tous ceux qui visitent notre petite ville ; c'est le grand nombre de marchands qui y exercent leur négoce. Il semblerait de prime abord qu'ils sont trop nombreux relativement à la grandeur et à la population très restreinte de cette ville, cependant tous y trouvent assez facilement leur moyen d'existence et rencontrent bien leurs affaires, plusieurs même y font un trafic brillant. L'esprit d'activité et d'entreprise que son fondateur l'Hon. Barth. Joliette l'a animé dans le commencement, semble y régner encore.

Joliette, ses Institutions, son Commerce, etc.

Nous offrons aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs, un tableau préparé avec soin, de la situation actuelle de notre localité, à tous les points de vue. Ce petit travail, nous l'espérons, aura intéressé nos concitoyens d'abord et à juste titre, et les étrangers qui désireraient connaître le point auquel nous sommes parvenus dans la voie du progrès. Aujourd'hui, malgré les difficultés qui ont entouré ses commencements, Joliette peut se vanter autant, sinon plus que toute autre ville, d'avoir prospéré avec une rapidité étonnante et, si l'on peut s'exprimer ainsi, à compter pour l'avenir, de nouveaux et beaux succès sur la réalisation des promesses du passé.

L'énumération ci-dessous de nos institutions religieuses et financières, de nos maisons d'éducation, de commerce et d'industrie avec nos moyens de communication avec les grands centres voisins, prouve à elle seule et d'une manière indiscutable que nous occupons un certain rang comme commerçants, industriels, manufacturiers et que nous n'avons aucunement lieu de nous plaindre sous aucun rapport.

Ceux qui veulent se former à une opinion sûre à ce sujet, n'ont qu'à jeter un regard sur l'état suivant qui nous l'espérons ne peut manquer d'intéresser et est bien propre à donner pleine et entière satisfaction à toutes les curiosités :

Notre ville a pour maire, M. Ed. Guilbault M. P. P. et pour conseillers, MM. Fontaine, P. E. McConville, Ildage Mercier, Gilbert Lafortune, J. J. Sheppard et Landry Chaput. M. B. Vézina N. P. est le Secrétaire-Trésorier.

Notre ville a pour maire, M. Ed. Guilbault M. P. P. et pour conseillers, MM. Fontaine, P. E. McConville, Ildage Mercier, Gilbert Lafortune, J. J. Sheppard et Landry Chaput. M. B. Vézina N. P. est le Secrétaire-Trésorier.

Joliette possède un palais de Justice, une Cour de Justice, dont l'Hon. Taschereau est le Juge, le Dr A. M. Rivard, le Shérif, MM. Desrochers & Désilets, Protonotaires-conjoints, une prison dont J. U. Gervais est le geôlier et Albert Gervais le guichetier. Nous avons un département du feu très bien organisé, dont M. J. O. Brault est le chef un magnifique marché, une pépinière, une bâtisse considérable, là où est logé le mécanisme pour fournir l'eau à la ville. Ce département est sous la direction de M. Pierre Laforet.

Nos Notaires.—Nous avons ici à Joliette huit notaires : MM. Vézina & Desormiers, Magnan & Cabana, Hector Beaudoin, Antonio Beaudoin, J. Bte Chevigny, et Chs G. Beaudoin Notaire-Régistrateur.

Ces messieurs sont à la disposition du public, et tous, s'efforcent de donner satisfaction à leurs clients.

Nos Avocats.—Nous avons ici à Joliette dix avocats : MM. McConville & Renaud, Godin & Dugas, Ch. Riand & Tellier, G. A. Champagne, J. Martel, A. Fontaine et J. Beaupré.

Si parfois, lecteurs ils vous arrivent d'avoir besoin d'avocats, allez sans crainte, voir ces messieurs.

Nos Médecins.—Nous avons ici, à Joliette cinq médecins : Dr V. Côté, Dr A. M. Rivard, Dr J. J. Sheppard, Dr A. S. Boulet, et le Dr S. Kelly. Inutile de vous laisser souffrir, puisque ces messieurs sont toujours prêts, jour et nuit à vous soulager.

Nos Marchands de Marchandises sèches.—Nous avons ici à Joliette, douze marchands de marchandises sèches et de nouveautés ce sont : M. J. B. A. Richard, Camille Labroche, George Desroches, N. B. Desroches & Cie J. A. Larochelle, Champoux & Prévile, Ephrem Bolduc, Ildage Mercier, T. Lafortune, Napoleon Landry, Siméon Piquette et Arthur Costelleau. Allez tous lecteurs encourager ces messieurs, ils sont tous décidés à faire de grand sacrifice pour la nouvelle saison.

Nos Marchands Epiciers.—Nous avons ici à Joliette dix-neuf marchands épiciers : MM. Frs Rivet, O. Chevalier, Ed. Migué, N. A. Guilbault, J. L. Savoie, F. Elliott, Arthur Guilbault, L. G. Ferland, Prosper Champoux, St George & Frère, Gaspard Champoux, A. Parent, L. A. Lavallée, Pagé & Crépeau, Gilbert Lafortune, Delle E. Roy, Gilbert Grignon, Evangéliste Joy et Dame Daoust. Ces marchands annoncent au public acheteur, que leur assortiment est immense et que leurs prix sont des plus réduits.

Nos Horlogers et Bijoutiers.—Nous avons ici à Joliette deux horlogers et bijoutiers, ce sont MM. Antime Laporte et Chs Laporte. Ils demeurent tous deux sur la Place du Marché.

Nos Imprimeries.—Nous avons ici à Joliette trois imprimeries et cinq journaux : Cie d'Imprimerie de Joliette, La Gazette de Joliette, L'Observateur, L'imprimerie du Collège Joliette, là où s'impriment Le Couvent et l'Étudiant, et enfin l'imprimerie de notre propriétaire Albert Gervais, qui publie L'Étoile du Nord.

Nos Marchands de fer.—Nous avons ici à Joliette, trois marchands de fer, dont voici les noms : MM. J. H. Renaud, Chs Leblanc et L. N. Ducondu. Marchandises en tous genres, vendues chez ces messieurs à très bas prix.

Nos Marchands de Chaussures.—Nous avons à Joliette cinq marchands de chaussures : MM. Pierre St Jean, M. Lachapelle, A. Goulet, Henri Coffin, et O. Beaupré.

Nos Ferblantiers.—Nous avons à Joliette, cinq ferblantiers, dont voici les noms : MM. Elie Thériault, Doithe Bonin, Alexandre Bonin, Eugène Malo & Joseph Dalphond.

Nos Marchands de Meubles.—Nous avons à Joliette, trois marchands de meubles : MM. Oscar Gervais, Noël Rondeau et D. Babinet.

Nos Librairies.—Nous avons ici trois librairies, ce sont : Delle V. Derome, A. Guilbault et Albert Gervais.

Nos Bûchers.—Nous avons ici à Joliette sept bûchers : M. B. Bruno Panetier, Alfred Levesque, A. B. Déry, Camille Dugas, J. B. Desmarais, J. J. Provost et N. Marsolais. Si vous avez de la collection à donner, vous trouverez ces messieurs à votre disposition.

Nos Manufactures.—Joliette à le plaisir de compter dans son sein un très grand nombre de Manufactures, nous publions ci-dessous la liste complète :

La manufacture de Tabac, la manufacture de moulins à battre de Dame Vve Grégoire, la manufacture de moulins à battre de A. Pagé, une Fonderie, la manufacture de chaussures de M. Ed. Guilbault, la Compagnie à bois, là où se fabriquent, portes, châssis etc., le moulin à scie de M. Kelly & Frère, la manufacture de Haches de J. T. Gauthier, la manufacture de M. S. Vessot, là où se fabriquent toutes sortes d'instruments d'agriculture, la Tannerie de M. S. Clements, la Tannerie de M. Magloire Masse, la factorie de Papier de M. John Crilly, la manufacture de mitaines de M. L. Chaput, la fabrique de vins canadiens de M. J. S. Aybram, un moulin à carder, un moulin à farine, deux moulins à scie, deux fourneaux à chaux, la manufacture de biscuits & sucrerie de M. L. Z. Magzou, la brasserie de M. E. Dupuis, deux magnifiques carrières, une briqueterie, deux carrossiers MM. J. Guilbault et O. Chartier, deux tanneurs, deux soudeurs, 3 manufactures de meubles, une manufacture de rouets, quatre sculpteurs de monuments funèbres, un marchand de fleur en gros & détail, une agence de teinturerie de M. Gonthier tenue par Albert Gervais, une succursale de la Banque d'Hochelega dont M. J. M. Ouguay est le gérant, M. Thériault comptable et Desmarais commis d'escampie.

Nos Architectes.—Nous avons ici deux Architectes ce sont MM. D. A. Oustaier et Alphonse Durand sculpteur, dessinateur et Architecte.

Nos Courtiers.—Nous avons en outre de la Banque d'Hochelega, un bureau de courtage et d'agence générale tenu par MM. Renaud & Piché.

Nos Boulangers.—Nous avons ici à Joliette cinq boulangers, ce sont : MM. Maxime Coutu, Olivier Chevigny, N. Marsolais, Joseph Marsolais, et A. Lassieraye.

Nos Confiseurs.—Nous avons à Joliette deux confiseurs et pâtisseries, ce sont : MM. J. Ouhet et Alex. Lassieraye.

Nos Peintres.—Nous avons à Joliette sept peintres, dont voici les noms : W. G. Dumas, A. Crépeau, Avila Maio, G. Desautiers, Nèlé Goulet, E. Joly et Bte Prudhomme.

Nos forgerons.—Nous avons neuf forgerons MM. Pierre Bonin, J. Bte. Arbour, Albert Guilbault, Adrien Chartier, Omar Perreault, J. Bte. Perreault, Jos. Piquette, M. Moudor et M. Coutu.

Nos barbiers.—Nous avons trois barbiers, ce sont MM. F. Poirard, A. Fary et Dame Charles Gavrin.

Nos selliers.—Nous avons ici quatre selliers, ce sont : MM. T. Rivard, A. Goulet, Jos. Coutu et M. Leveillé.

Nos Agents d'assurances.—Nous avons ici à Joliette cinq agents d'assurances dont voici les noms et compagnies qu'ils représentent :

M. L. A. Derome North British and Mercantile, Royal Canadienne, L'assurance Association Company. MM. J. J. Provost et N. S. Robichaud, La Queen, La Northern, Imperial, Hartford, Glasgow and London, ces assurances sont pour le feu. Ces messieurs sont également agents pour les assurances sur vie des compagnies suivantes : L'Union Mutuel du Main, La Travelers, City of London et la New-York life.

L. P. H. Tutgeon, représente les Compagnies suivantes : la Guardian, British Empire, Commercial Union et la Union, la United States sur la vie et la City of London, sur les accidents.

Le Dr M. S. Boulet, représente La Citoyenne.

Nos Hôtelières.—Joliette possède quatre hôteliers dont voici les noms : Pierre Chevalier, Jos. Rivard, J. Desormiers, M. Riopel.

Nos manouvriers.—Nous avons ici trois manouvriers MM. S. Bacon, A. Goulet et Dame A. Lajeunesse.

Nos photographes.—Joliette possède deux ateliers de photographie MM. L. N. Roy et W. Matheu.

Nos tailleurs.—Nous avons dans notre ville six tailleurs, MM. N. I. Charmand, J. A. Charmand, M. Trudeau, L. Moreau, J. E. Savois, et Ulysse Rié.

Hilaire Neveu, Préfet et Maire de la paroisse de St-Ambroise de Kidare et MM. les conseillers suivants :

David Poirier, maire de la Paroisse de St-Félix de Valois, Maxime Guilbault, maire de la paroisse de St-Paul, Hugh Cassidy, maire de la paroisse de St-Alphonse, Cyrille Laurin, maire de la paroisse de Ste-Béatrix, Louis Babinet, maire de la paroisse de St-Charles Borromée, Félix Coutu, maire de la paroisse de Ste-Emmélie de l'Energie, Onésime Forget, maire de la paroisse de Ste-Elizabeth, Stanislas Maroil, maire de la paroisse de Ste-Mélanie, Séverin Gadoury, maire de la paroisse de St-Jean de Matha, Louis Roy, maire de la paroisse de St-Thomas, formant le quorum sous la présidence de M. le Préfet.

Sur motion de M. Louis Babinet secondé par M. Maxime Guilbault, il est résolu : Que M. Hilaire Neveu soit réélu Préfet de ce Comté et président de ce conseil.—Adopté.

Sur motion de M. Séverin Gadoury secondé par M. Louis Roy, il est résolu : Que MM. Louis Babinet et Maxime Guilbault, soient de nouveau nommés délégués de Comté.—Adopté.

Sur motion de M. Louis Babinet, secondé par M. Stanislas Maroil, il est résolu : Que MM. Adolphe Fontaine et Chs Piché Charand, tous deux avocats de Joliette soient nommés auditeurs de la municipalité du comté de Joliette.—Adopté.

Le Sec.-Trés. soumet au conseil et fait lecture des comptes de la Corporation du Comté de Joliette, pour l'année commençant le 4 mars 1886 et finissant le 4 mars 1887, ainsi que du rapport de M. A. Fontaine, auditeur et après examen de ces comptes. Sur motion de M. Louis Babinet secondé par M. Louis Roy et Cyrille Laurin, il est résolu : Que ces comptes étant trouvés corrects et très bien tenus soient approuvés à toutes fins de droit, ainsi que le dit Rapport et que M. A. Cabana soit continué dans sa charge de Sec.-Trés. de ce conseil.—Adopté.

Et la séance est levée.

Fête électorale à Joliette.

Vendredi dernier le 4 courant à six heures à Joliette le dépouillement des bulletins de la dernière élection, devant Son Honneur le juge Taschereau. M. F. J. Bisson de Montréal représentait M. E. Guilbault, et M. G. Champagne de Joliette M. H. Neveu le requérant.

Le dépouillement des scrutins des 23 bureaux de votation, a donné le résultat exceptionnel suivant :

Ed. Guilbault.....1532 H. Neveu.....1532

Le Juge ayant rendu son jugement, l'officier rapporteur A. M. Rivard, Eor, donna son vote prépondérant en faveur du candidat conservateur.

M. Ed. Guilbault resta donc élu par une voix de majorité, au lieu de trois que lui donnait le rapport de l'officier rapporteur, à cette nouvelle les conservateurs éprouvèrent une grande joie, le vendredi fut un jour de véritables et grandes ovations pour M. E. Guilbault, grand nombre de conservateurs de la ville de Joliette et des paroisses environnantes, se réunirent le soir à l'hôtel de ville. De nombreux discours furent prononcés à cette occasion.

M. Guilbault appelé d'abord à prendre la parole, s'exprima de bonne grâce. Et, comme la bouche parle toujours de l'abondance du cœur, il remercia en de nombreux et chaleureux, les électeurs qui ont bien voulu lui donner leurs suffrages, et lui continuer leur confiance.

M. A. McConville vint ensuite sur la tribune, il adressa d'abord la parole en français, puis ensuite en anglais.

Après avoir longuement remercié les électeurs de leur travail durant la dernière lutte, il exprima la nécessité de resserrer les liens du parti, parce que c'est, disait-il, de l'union des électeurs que naît la force d'un comté. Il leur rappela qu'il faut se tenir sur le qui vive, pour une prochaine élection. Ne pas oublier que la victoire dépend toujours d'un rigoureux travail et de la bonne entente du parti conservateur. Il termina, en disant aux électeurs qu'il leur fallait commencer immédiatement la cavale pour une prochaine lutte, ajoutant que certaines paroisses ont été négligées dans cette dernière élection.

L'assemblée cria ensuite M. Sheppard, qui abonda d'abord en remerciements, pour l'honneur qu'on lui faisait de l'appeler à prendre la parole, puis s'empresment qu'il ont montré les électeurs dans la dernière élection.

Le conseil d'arrêté, il se dirigea vers

l'assemblée : Souvenez-vous, électeurs, dit-il, que nous venons de remporter une grande victoire sur l'ennemi, mais qu'il ne faut cependant pas encore remettre l'épée au fourreau, ni nous endormir sur nos lauriers. Au contraire, il nous faut doubler nos sentinelles, fortifier nos forts et toujours nous tenir prêts pour un nouveau combat. Il faut faire de nouveaux recrutements, augmenter le nombre de nos soldats, et quand sonnera l'heure de combattre, marcher comme un seul homme, au-devant de l'ennemi, et si nous savons nous unir, nous saurons vaincre.

M. M. Tellier vint ensuite appelé par foule, et corrobora en quelques mots les félicitations et les remerciements adressés à l'assemblée par ses prédécesseurs à la tribune.

Il démontra aux électeurs que leur victoire était grande malgré leur petite majorité, puis à l'appui de ses arguments, il cita ce vers de Corneille :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire, leur disant qu'en conséquence, ils étaient beaucoup plus glorieux, puisqu'ils avaient vaincu après beaucoup de périls.

M. J. A. Renaud vint ensuite à la tribune, et exposa en quelques mots, la position actuelle du parti conservateur. Il démontra la grande nécessité d'un travail ardu et d'une persévérance sans borne, pour assurer le succès de la prochaine élection.

M. J. Martel succéda à M. J. A. Renaud sur la tribune, et sut égarer l'assemblée par ses bons mots et ses propos joyeux. Il leur dit que, comme leurs pères ils devaient marcher à la guerre éternelle. Il conclut son discours en proposant à l'assemblée de quitter l'Hôtel de Ville, et de faire en chantant une procession aux flambeaux par les rues de la ville.

Cette proposition fut acceptée aux applaudissements de la foule, et deux par deux les électeurs commencent à défiler en procession par les rues Mansseau, St. Charles Borromée, Notre-Dame, St. Pierre, et DeLanaudière jusqu'à la demeure de M. E. Guilbault.

Durant ce parcours, de nombreuses fusées furent lancées, des pièces pyrotechniques de toutes sortes éclatèrent de toutes parts et mêlaient leurs détonations aux chants nombreuses et gaies des électeurs, jamais plus beau feu d'artifice eut lieu à Joliette.

Revenus à la demeure du député conservateur, les électeurs, furent leurs voix pour écouter avec plaisir les quelques paroles de remerciements de M. Ed. Guilbault, pour tant de démonstrations de leur part.

Après plusieurs hourrahs répétés, la foule se retira avec calme à une heure avancée de la nuit.

Angleterre.

Des 20,000 prêtres de l'Eglise anglicane, 10 ou 12,000 appartiennent au groupe ritualiste. Un très grand nombre ne restent pas à mi-chemin, mais passent complètement à l'Eglise romaine.

La dernière liste des convertis publiée en 1884 cite 7 catholiques membres qu'on eut secret, 33 de la Chambre haute et 92 de la Chambre basse ; 1,051 convertis appartiennent à la noblesse et aux grandes familles, 145 à l'armée, parmi lesquels un feld-marschal et six généraux, 29 à la flotte, dont sept amiraux.

La liste énumère ensuite 48 médecins, 72 magistrats et avocats, 12 fonctionnaires du ministère de la guerre et 337 prêtres. A côté du ritualiste, le dégoût des querelles des sectes au sein du protestantisme jette encore une foule de personnes sur les bras de l'Eglise qui seule peut donner le salut.

ECHOS DU JOUR,

Le Parlement fédéral souviendra mercredi le 13 avril prochain, pour la dépêche des affaires,

La votation à Gaspé aura lieu le 23 courant. M. L. Z. Jucas, shérif de Gaspé, est le candidat conservateur et M. Acme Carrier, avocat de Québec, se présente dans les intérêts du parti libéral,

Le pape a nommé Monseigneur Sanguin, nonce à Madrid, comme successeur de feu le cardinal Sanguin au secrétariat d'Etat.

Mort de M. Paul Féval.

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Paul, Henri, Corentin Féval, littérateur français distingué, auteur d'un grand nombre d'excellents romans dont plusieurs ont été publiés en feuilleton dans nos journaux canadiens.

En 1876, M. Féval, dont les sentiments religieux s'étaient attédis, au contact de l'impiété de certains salons parisiens, fit un retour sur lui-même et devint un catholique sincère et ardent. Il revisa tous ses romans, et publia en 1877, *Les étapes d'une conversion*, où il raconte dans quelles circonstances Dieu lui a fait trouver "le chemin de Damas."

Paul Féval naquit le 27 septembre 1817 et appartenait à une ancienne famille de robe. Il étudia d'abord le droit et fut admis au barreau; il devint ensuite commis dans une maison de banque, puis journaliste et acquit bientôt la célébrité. Depuis plusieurs années, l'âge et la maladie l'ont empêché d'écrire. Le 6 mars 1869 il fut promu officier de la légion d'honneur.

Faits intéressants.

Le *Bradstreet* estime que les pertes provenant des grèves survenues depuis le 31 janvier peuvent être évaluées comme suit: salaires perdus par les grévistes, \$2,950,000; salaires perdus par les ouvriers arrêtés par la grève, \$350,000. Augmentation des prix du charbon, \$1,280,080 Ce qui forme un total de \$6,280,000.

— La première messe a été célébrée en Californie à Monterey le 16 décembre 1601; au Canada sur la rivièr des Prairies, le 24 juin 1615; dans le Maryland, à St Clément, le 24 mars 1634; à Montréal, le 18 mai 1641; à New-York, dans l'Onondaga, le 14 novembre 1655; à Michigan, dans la baie Kewenaw le 25 juillet 1664; dans le Vermont, à Fort Anne L'île La Motte, le 16 juillet 1666; dans l'Illinois, à Chicago, le 15 décembre 1673; en Louisiane, à l'embouchure du Mississippi le 3 mars, 1692; dans le Mississippi, à Biloxi, le dimanche de Pâques, le 16 avril 1700; dans la Pennsylvanie, à Philadelphie, en 1708.

— Le rapport officiel de la commune nommée pour l'investigation de la catastrophe de White River vient d'être publié. Il y avait 77 passagers à bord du train. L'accident n'est pas dû à la négligence de la compagnie. On a condamné le système de chauffage et d'éclairage actuel. Voici une liste complète des Canadiens qui ont été tués: Mme Davineau; Winowski, Vt.; Pierre Blais, Warren, Mass.; Frs et Anastus Boulanger, Holyoke, Mass.; F. Blais, Warren, Mass.; Délima Brodeur, Nashua, N. H.; Chs Cadieux, Rockville, Conn.; Diemond; Maigret, Shawenigan, P. Q. Dele Anne Girard, Upton P. Q. Le nombre des morts est de 29, des blessés, 37.

— Depuis le terrible accident de chemin de fer arrivé près de

White River Junction, on se demande, non sans inquiétude, si un semblable désastre ne pourrait pas facilement se produire, un jour ou l'autre, dans la province de Québec. Des personnes dignes de foi nous ont assuré que les ponts de Sainte Jeanne de Neuville et de Portneuf, sur le chemin de fer du Nord, manquent de la solidité voulue, au dire même des employés du chemin. C'est aux autorités à y voir. Qu'on n'attende pas, pour agir, qu'une catastrophe vienne plonger dans le deuil de nombreuses familles.

Son Eminence le cardinal archevêque Taschereau s'embarquera au Havre pour New-York le 26 courant, sur le steamer "La Bourgagne."

Une élection législative a eu lieu le 20 février, en France, dans le département de l'Aube. Il s'agissait de remplacer M. de Roys, député republicain, décédé. M. Charonnat, radical, a été élu par 29,650 voix contre 22,567 données à M. Conturat, candidat republicain.

Les communications sont interrompues sur le chemin de fer du Pacifique, par suite de l'inondation de plusieurs rivières dans la Colombie anglaise, qui ont emporté plusieurs ponts. Des grosses pluies ont ensuite occasionné de nombreuses avalanches de neiges qui empêchent les réparations. Une avalanche mercredi a enseveli plusieurs hommes qui travaillaient sur la voie, six d'entre eux étaient étouffés lorsqu'on les a retirés.

L'amoncellement des glaces dans le chenal du St-Laurent, entre l'île Croil, plus bas que Morrisburg jusqu'à dix milles au-dessus de cette ville, augmente au lieu de diminuer. Les dommages causés des deux côtés du fleuve par l'inondation sont énormes. Le Major Anderson, ingénieur en chef du département de la marine, s'est de nouveau rendu sur les lieux avec instruction de faire rapport. Il doit étudier les meilleurs moyens à prendre pour rompre la digue de glace qui s'étend presque de bord en bord du fleuve. Dans les districts inondés l'eau est à neuf pieds au dessus de la limite des crues du printemps.

La division des Mille Isles.

Le gouvernement d'Ottawa vient de nommer un sénateur pour la division des Mille Isles. Cette fois il a choisi parmi les hommes de la finance, et M. L. A. Sénécal est le nouveau sénateur.

L'honorable monsieur a déjà été député à la législature de Québec, et sans être à proprement parler un homme politique, il connaît les ressources et les besoins du pays. D'une activité dévorante, plein d'énergie, généreux, il s'est fait un nom dans le monde des affaires par ses vues larges, ses entreprises hardies et par sa gestion habile de la grande compagnie de navigation de Richelieu et Ontario dont il est l'âme.

Jérusalem.

La ville de Jérusalem compte environ 85,000 habitants, parmi lesquels 20,000 Juifs, 5,500 musulmans et environ 7,400 chrétiens. Ces derniers se partagent en 4,100 catholiques grecs, 2,100 catholiques romains, 850 protestants (allemands et anglais) 450 Arméniens, plus quelques Coptes, Abyssins, etc.

Affaires Municipales.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE VILLE DE JOLIETTE.

SÉANCE DU 9 MARS 1887.

Sont présents: A. Fontaine Pro-Maire, les conseillers I. Meroier, Landry Chaput, J. J. Sheppard et Gilbert Lafortune.

Après la lecture et adoption des minutes de la dernière séance du conseil le Sec. Trés. donne lecture du Rapport du comité des Finances, concernant l'affaire du Sec. Trés.

M. Meroier propose, secondé par M. Sheppard: Que le Rapport du comité des Finances, soit approuvé.

M. Lafortune propose en amendement, secondé par M. Chaput, que l'adoption du susdit Rapport soit retardée à une séance subséquente où le conseil sera au complet.

La motion en amendement étant mise aux voix, ont voté pour: Lafortune, Chaput 2; contre: Sheppard, Meroier, Fontaine 3; et la motion principale: pour Sheppard, Meroier, Fontaine 3; contre: Lafortune, Chaput 2;

La motion principale étant emportée, le Rapport du comité des Finances est adopté. — *Adopté.*

Le Conseil prend ensuite connaissance du rapport du comité général en date du 2 mars.

M. Sheppard secondé par M. Meroier, propose l'adoption de ce Rapport. — *Adopté.*

Le Sec. Trés. produit devant le Conseil différents comptes, M. M. Chartier, J. H. Renaud, L. N. Ducondo & Cie, et Pontbriand.

M. Meroier secondé par M. Chaput, propose que les comptes ci-dessus mentionnés soient approuvés, et que le Sec. Trés. soit autorisé à les payer. — *Adopté.*

Puis vient en discussion la Requête de M. Henri Coffin, demandant à faire amender le Rôle d'évaluation actuellement en force.

M. Sheppard secondé par M. Meroier propose que, vu l'heure avancée, la présente séance soit ajournée à vendredi prochain, le onze du courant. — *Adopté.* Et la séance est levée.

L'Honorable M. Rémyard qui a résigné son siège au Conseil législatif pour faire place à l'Honorable M. Garneau, vient d'être nommé par l'Honorable M. Meroier régulateur de Québec, avec un salaire de \$4,000.

Recueil de cantiques.

M. l'abbé Stanislas Laporte, vicaire de Sainte Brigitte a fait imprimer un recueil de cantiques et de chants sacrés, fort recommandable.

Ce volume (format portatif) 325 pages renferme les cantiques que l'on chante dans les différentes maisons d'éducation du Diocèse de Montréal, etc., et du Collège de Montréal, L'Assomption, Joliette, Rigaud, etc.: Les prières de la messe et la manière de la servir. Enfin tous les psaumes, hymnes, vêpres de tous les dimanches et fêtes. Nous ne saurions trop encourager les collèges et écoles de se procurer de ce recueil de chants sacrés, qui joint de l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

En vente chez A. Gervais, Joliette; chez les Bourds-Musts, Mile-End, Gervais et Hamelin, et chez l'auteur. Prix: 25 cts.

J. A. CHARLAND, TAILLEUR,

A l'enseigne des GROS OISEAUX. Vis-à-vis l'Hôtel Chevalier.

Les personnes qui veulent apprendre le COUPE GEOMETRIQUE, seule manière sûre de tailler un habit trouvent M. Charland à leur disposition.

NOTES LOCALES

La Cour Supérieure pour le District de Joliette, s'est ouverte aujourd'hui jeudi, sous la présidence de l'hon. Juge Gill.

On annonce avec regret la mort de mademoiselle Marie Hamelin, âgée de 18 ans, arrivée chez son oncle le Révd M. Martel, Prêtre à St-Paul de Joliette. Sa sépulture aura lieu à St-Paul, demain, vendredi, à 8 heures a. m.

St-Ambroise de Kildare. — Dame Vve Narcisse Bourgeois de cette localité est actuellement à régler les affaires de feu Mr. Jules Bourgeois, Notaire, décédé dernièrement à l'âge de 68 ans.

Soirée au Collège Joliette. — Le 16 mars, il y aura au Collège Joliette, une séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fête patronale du Révd P. C. Beaudry, Supérieur.

On représentera le drame intitulé: "Le Roi des Oubliettes." Admission 25cts, Sièges réservés 50cts. Portes ouvertes à 7 1/2 hrs, levée du rideau à 8 1/2 hrs. Les sièges réservés portent des numéros. Hâtez-vous d'acheter vos billets. On peut voir le diagramme de la salle à la procure du Collège.

Progrès — Il est question que M. Bergeron, manufacturier de cigares de St-Pie, Comté de Bagot, a l'intention de venir établir sa manufacture de cigares à Joliette.

Nous nous faisons l'écho des citoyens de cette ville, en disant que si ce monsieur veut venir se fixer ici, qu'il sera le bienvenu, et nul doute, qu'il sera fortement secondé et encouragé. En avant nos hommes de progrès et nous nous attirer vers nous, ceux qui donneront de l'ouvrage à notre population.

Déménagement. — M. L. P. H. Turgeon agent d'assurances et de tickets de chemin de fer, déménagera le 1er mai prochain, dans la maison ci-devant occupée par Son Honneur le Juge Cimon, rue Mauseau.

La corporation de Joliette vient de décider de faire réparer la Station des pompes, d'une manière convenable, et de la mettre bien logeable, afin que le chef du département du feu puisse y trouver son logis. Les travaux de réparations devront commencer sous peu de jours.

Nous apprenons avec regret la mort du Révd M. Léon Lévesque ancien directeur du Collège de Joliette, décédé à Tracadie le 12 février dernier, chez les Révds Pères Trappistes.

Nouveau gérant. — M. J. A. Renaud, Avocat de cette ville, a été nommé gérant de la Cie d'Imprimerie de Joliette, en remplacement de M. J. J. Sheppard.

— Si vous voulez conserver vos yeux en travaillant le soir, ayez toujours soin d'avoir un bon abat-jour.

Si vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux dans ce genre d'articles, allez chez Alder, Gervais Place du Marché.

Défense d'avancer

M. Francis Gravelle, commerçant de la paroisse de St-Ons Bourroude de Joliette, annonce au public, qu'il n'entend pas être responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre signé de sa main.

FRANCIS GRAVELLE.

— Que les marchands en prennent note.

NAISSANCES.

En cette ville, le 4 du courant, la Dame de M. Omer Perreault, un fils.

A Joliette, le 7 du courant, la dame de M. Maxime Riopel hôtelier de cette ville, une fille.

Parrain et Marraine M. N. S. Robichaud agent, et Dele M. Cadieux.

Comté de L'Assomption

Gauthier	Rocher
L'Assomption	98
Saint-Luc	117
Repentigny	25
Saint-Sulpice	76
Mascouche	67
Saint-Roch	83
L'Epiphanie	94
Lachevalerie	25
Saint-Paul l'Ermite	21

Majorité pour M. Gauthier 21

M. P. E. Beaupré, Entrepreneur-Menuisier, Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc, et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un gout supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27ja 87 La.

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 5 Mars 1887.

FARINE

	\$	cts.	cts.
Fleur de blé par 100 lbs....	0	00	2 50
Fleur de seigle do.....	1	40	1 60
Fleur de blé-d'Inde do.....	1	40	1 50
Fleur de sarrasin do.....	1	45	1 50
Fleur d'avoine do.....	2	00	2 25

GRAINS.

Avoine par minots.....	0	30	0 35
Orge par 50 lbs	0	60	0 70
Ble par minots.....	1	25	1 20
Pois par minots.....	0	65	0 75
Sarrasin 50 lbs.....	0	40	0 55
Seigle.....	0	60	0 70
Blé d'Inde do.....	0	75	0 80
Grains de lin par minot.....	1	00	1 25
Graine de mil.....	2	75	3 00
Graine trèfle par lbs.....	0	10	0 12
Graine de t. ète blanc.....	0	15	0 18

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	6	00	6 50
Lard frais par lbs.....	0	07	0 09
Lard salé.....	0	08	0 10
Bœuf par lbs.....	0	03	0 08
Mouton par lbs.....	0	05	0 08
Agneau par quartier.....	0	30	0 50
Veau de do.....	1	00	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0	45	0 50
Poulets do do.....	0	30	0 40
Dinde do	2	00	2 50
Oies do.....	1	00	1 20
Perdrix par couple.....	0	35	0 45

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).....	0	60	0 70
Navets par minot.....	0	30	0 40
Carottes.....	0	40	0 50
Oignons par minot.....	0	90	1 00
" par tresse.....	0	07	0 08
Ail par tresse.....	0	08	0 17
Fèves par minot.....	1	00	1 25
Oignons (la pomme)	0	02	0 08
Noix par minot.....	0	00	0 00
Pommes par minot.....	1	00	1 25

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0	15	0 20
do salé do.....	0	16	0 18
Oufs par douzaine.....	0	20	0 22
Saindoux par lbs.....	0	12	0 14
Sucre par lbs.....	0	07	0 08
Sirap d'érable par gallon.....	0	80	1 00
Miel par livre.....	0	10	0 12
Laine par livre.....	0	35	0 40
Laine en écheveau par lbs	0	60	0 70
Savon.....	0	06	0 08
Peaux par livre.....	0	05	0 06
Foin par cent bottes.....	5	50	6 00
Foin par botte.....	0	06	0 08
Paille par botte.....	0	04	0 05
Etoffe la verge.....	0	70	0 90

PIERRE LAFOREST.

Clere du Marché.

A VENDRE

Une belle terre de vingt arpents en superficie, propre à la culture du tabac, avec grange, située aux limites nord-est de la Ville de Joliette (chemin des Prairies) appartenant ci-devant à Pierre Laforsais, père. Pour les conditions s'adresser

J. O. DESILETS, Protonotaire.

